

Le 3 décembre 2019

Aux parents des élèves de l'École de l'Étoile

Objet : Transfert d'élèves pour l'année scolaire 2020-2021

Madame, Monsieur,

La prévision de la clientèle de l'École de l'Étoile est toujours en hausse et la capacité d'accueil sera dépassée dès la prochaine année scolaire, soit en 2020-2021. Nous devons donc procéder à un transfert d'élèves vers l'École Clair-Soleil, pour certains élèves du préscolaire à la 4^e année, et vers l'École de l'Envol, pour certains élèves de 5^e et 6^e année.

Le secteur touché par le transfert est composé des rues et des numéros civiques suivants :

Nom de la rue	Numéros civiques
Rue Henriette-Dessaules	Tous
Rue Simone-Monet-Chartrand	Tous

Le transfert des élèves de ce secteur sera effectif dès l'année scolaire 2020-2021.

Vous recevrez sous peu les informations pertinentes pour la période de **réinscription scolaire par le biais de Mozaïk-inscription** qui débutera aux alentours du 23 janvier 2020. Pour les élèves touchés par ce transfert, veuillez prendre note que le changement d'établissement sera fait de façon **automatique dans Mozaïk-inscription et qu'il ne sera donc pas nécessaire d'effectuer de modification pour l'établissement.**

Enfin, compte tenu de la croissance de la clientèle de l'École de l'Étoile, qui semble vouloir se poursuivre au cours des prochaines années, il est prévisible que nous devions procéder à de nouveaux transferts au cours des années à venir (2021-2022 et suivantes). Le conseil d'établissement est informé de la situation et sera consulté à cette fin au cours des prochains mois. De plus amples informations vous seront transmises au moment opportun.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.



Benoit Langlois
Directeur général adjoint